



PRÉFET DES
HAUTES-PYRÉNÉES



Communiqué de presse
Bagnères-de-Bigorre, le 2 mai 2019

L'Etat, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, la Commune de Bagnères-de-Bigorre, et Orange célèbrent les 1 800 premiers logements de Bagnères-de-Bigorre raccordables à la fibre optique

Réunis ce jour à Bagnères-de-Bigorre, **Brice Blondel**, Préfet des Hautes-Pyrénées, **Michel Pélieu**, Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, **Claude Cazabat**, Maire de Bagnères-de-Bigorre et **Jean-Christophe Arguillère**, Délégué régional d'Orange, ont célébré les premiers logements éligibles à une offre commerciale fibre, dans le cadre du programme de déploiement de la fibre optique par Orange, sur ses fonds propres (donc sans financement public), à destination de l'ensemble des logements du département des Hautes-Pyrénées.

Ce déploiement, sur plus de 110.000 prises, est complémentaire de l'investissement également porté par Orange pour le déploiement de la fibre dans la zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) qui comprend toutes les communes du Grand Tarbes et de la ville de Lourdes, soit plus de 174.000 prises. D'ores et déjà, sur cette zone, près de 30.000 logements sont éligibles à une offre fibre, auxquels viennent s'ajouter un millier de prises supplémentaires à Bagnères-de-Bigorre et Lannemezan.

L'investissement d'Orange, entièrement sur ses fonds propres, place désormais les Hautes-Pyrénées parmi les départements qui seront fibrés en totalité au plus tard en 2024.

A ce jour, sur les 6 800 logements de la ville de Bagnères-de-Bigorre, près de 1 800 sont éligibles à la fibre, matérialisant ainsi l'engagement pris par Orange auprès du Conseil Départemental et de l'État. Ce vaste chantier, en plus d'apporter un meilleur confort dans les connexions à l'internet, déclinera de nombreux services numériques tant pour le bien-être des personnes et que pour l'efficacité des entreprises et des professionnels.

D'autres communes bénéficieront également, dans les prochaines semaines, d'un nombre significatif de lignes raccordables, dont Lannemezan, Juillan, Argelès Gazost ou Vic-en-Bigorre.

Une réunion publique sur la fibre

La Mairie de Bagnères-de-Bigorre et Orange organiseront prochainement, une réunion ouverte à tous les Bagnérais et les Bagnéraises afin de leur apporter toutes informations utiles sur les conditions d'accès et de souscription à ce nouveau réseau Très Haut Débit. Le réseau optique déployé par Orange est disponible pour tous les fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI).

Ce nouveau déploiement de la fibre optique s'inscrit dans le cadre du Plan France Très Haut débit lancé par le gouvernement en février 2013.

Ce plan, unique en Europe, vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire, proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. Pensé comme un projet décentralisé, il s'inscrit dans une stratégie nationale, et mobilise l'ensemble des acteurs du secteur, privés et publics, pour le déploiement des nouveaux réseaux très haut débit sur l'ensemble du territoire. Pour atteindre cet objectif, il mobilise un investissement de 20 milliards

d'euros en dix ans, partagé entre les collectivités territoriales, l'État (3,3 milliards d'euros) et les opérateurs privés.

Le département des Hautes-Pyrénées, acteur majeur de l'aménagement numérique de son territoire avec le soutien de l'Etat.

Dès 2007, le département s'est engagé de manière volontariste dans l'aménagement du territoire et s'est doté d'un réseau de fibre optique de 500 kms. Il dessert aujourd'hui en THD près de 300 entreprises et bâtiments publics, parmi ces sites, les hôpitaux, les collèges et les lycées, les stations de ski, ou encore les zones d'activité économique.

Orange, leader sur la fibre optique

Dans le cadre de son plan Essentiels 2020, Orange investit 17 milliards d'euros dans les réseaux dont plus de la moitié en France entre 2015 et 2018.

Afin de répondre aux enjeux du Gouvernement et de son Plan France Très Haut Débit, l'ambition d'Orange est de raccorder 20 millions de logements en 2022. En Mars 2019, Orange comptait 2,67 millions de clients Fibre en France.

Orange, prévoit de déployer la Fibre Orange à l'horizon 2022 dans 3 600 communes. Cela inclut l'ensemble des grandes villes et des villes moyennes, soit près de 60% des foyers français.

Selon **Jean-Christophe Arguillère**, Délégué Régional d'Orange : *«Nous sommes sur la bonne trajectoire. Ces 1 800 premiers logements raccordables à la fibre optique à Bagnères-de-Bigorre matérialisent l'engagement pris par Orange, sur ses fonds propres, pour fibrer l'ensemble des logements du département. Cela témoigne de la volonté d'Orange de renforcer son ancrage territorial, notamment dans les zones rurales, au plus grand bénéfice du développement économique, social et culturel de nos régions.»*

Claude Cazabat, Maire de Bagnères de Bigorre, a déclaré : *«Déjà desservie par le Réseau départemental pour ses services publics et ses entreprises, c'est avec une très grande satisfaction que nous accueillons Orange qui vient offrir le raccordement à la fibre à nos administrés dès 2019. Je salue l'opportunité que représente pour nous le fait qu'Orange ait décidé d'investir sur ses fonds propres et faire en sorte que les Hautes-Pyrénées soient entièrement fibrées d'ici 2024. La fibre est une chance pour notre territoire. Elle va contribuer au confort des Bigourdans dans leurs usages numériques de la vie quotidienne, et renforcer encore l'attractivité de notre territoire qui va être plus innovant et plus compétitif.»*

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées, a déclaré : *« L'accord conclu par le Département avec Orange permettra d'assurer une couverture en fibre optique de l'ensemble de nos 470 communes. Nous nous livrons là à une vraie course contre la montre pour satisfaire l'attente et les besoins de tout notre territoire. Je me réjouis de ce déploiement, c'est l'engagement du Département, c'est aussi celui d'Orange »*

Brice Blondel, Préfet des Hautes-Pyrénées, a déclaré : *«A l'heure où le numérique fait partie intégrante de notre quotidien, nous devons garantir à chacun des citoyens un accès à Internet performant et cela passe par le déploiement d'équipements de qualité. Outre l'enjeu économique et social, l'accès de tous au numérique est essentiel à la cohésion des territoires. Ce raccordement est une nouvelle étape dans le déploiement de l'accord tripartite entre Conseil Départemental, Orange et la Préfecture pour développer cet outil incontournable d'aménagement du territoire.»*

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 151 000 salariés au 31 décembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2018, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse

Orange Sud : Sébastien Audra, sebastien.audra@orange.com, 06 80 51 92 55

Département des Hautes-Pyrénées : Séverine Cuesta, severine.cuesta@ha-py.fr, 05 62 56 78 72